

QUELQUES THÉORÈMES D'ARITHMÉTIQUE;

PAR

EUGÈNE CATALAN,

ASSOCIÉ DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE.

(Présenté à la Classe des sciences, dans la séance du 5 juillet 1884.)

TOME LXVI.

a

QUELQUES THÉORÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

1. THÉORÈME I (Théorème de Lionnet (*)). Soit

$$S_p = 4^p + 2^p + 5^p + \cdots + n^p,$$

p étant un nombre entier, plus grand que zéro. Si le nombre n , supérieur à $p+1$, est premier, il divise S_p .

On a

$$S_1 = \frac{n(n+1)}{2}.$$

D'après les hypothèses, n surpassé 2 : n est impair, et au moins égal à 3.
Donc

$$S_1 = \mathfrak{M} \cdot n.$$

Supposons

$$S_2 = \mathfrak{M} \cdot n, \quad S_3 = \mathfrak{M} \cdot n, \quad \dots, \quad S_{p-1} = \mathfrak{M} \cdot n;$$

il s'agit de vérifier que S_p est un multiple de n .

(*) En 1842, M. Lionnet, alors Professeur au Collège Louis le Grand, publia, dans le premier volume des *Nouvelles Annales de Mathématiques*, le théorème auquel nous croyons devoir donner le nom de notre vénérable ancien collègue.

Or, la relation générale (*)

$$(n+1)[(n+1)^p - 1] = \frac{p+1}{1} S_p + \frac{(p+1)^p}{1 \cdot 2} S_{p-1} + \cdots + \frac{p+1}{1} S_1. \quad . . . \quad (1)$$

devient, par ce qui précède, et à cause de $(n+1)^p - 1 = \mathfrak{M} \cdot n$:

$$(p+1)S_p = \mathfrak{M} \cdot n \quad \quad (2)$$

Le nombre n , étant premier, doit diviser $p+1$ ou S_p . Il surpassé $p+1$; donc il divise S_p (**).

2. THÉORÈME II. *Si $n+1$ est un nombre premier, supérieur à $p+1$, il divise S_p .*

Le nombre $n+1$, supposé premier, surpassé 2; donc n est pair : $S_1 = \mathfrak{M} \cdot (n+1)$. Si toutes les sommes S_2, S_3, \dots, S_{p-1} sont des multiples de $n+1$, l'égalité (1), dans laquelle le premier membre est divisible par $n+1$, donne

$$(p+1)S_p = \mathfrak{M} \cdot (n+1);$$

etc.

3. THÉORÈME III. *Si n est un nombre premier, la quantité S_{n-1} est un multiple de n , diminué de l'unité.*

On a

$$S_{n-1} = 1^{n-1} + 2^{n-1} + \cdots + (n-1)^{n-1} + n^{n-1}.$$

D'après le théorème de Fermat,

$$1^{n-1} + 2^{n-1} + \cdots + (n-1)^{n-1} = \mathfrak{M} \cdot n + (n-1) = \mathfrak{M} \cdot n - 1;$$

donc

$$S_{n-1} = \mathfrak{M} \cdot n - 1 \quad \quad (4)$$

(*) *Cours d'Analyse de l'Université de Liège*, p. 70.

(**) Cette démonstration ne diffère pas de celle qui a été donnée par M. Lionnèt.

4. LEMME I. Si n est un nombre premier, égal ou inférieur à p (*), et que l'on fasse

$$p = (n - 1)q + r,$$

on a, si r n'est pas nul,

$$S_p = \mathfrak{M} \cdot n + S_r;$$

et

$$S_p = \mathfrak{M} \cdot n - 1,$$

si $r = 0$.

De

$$S_p = 1^p + 2^p + \cdots + f^p + (n - 1)^p + n^p,$$

on conclut

$$S_p = 1^p + 2^p + \cdots + f^p + \cdots + (n - 1)^p + \mathfrak{M} \cdot n. \quad \dots \quad (5)$$

Mais, par le théorème de Fermat :

$$f^{n-1} = \mathfrak{M} \cdot n + 1,$$

$$f^{(n-1)p} = \mathfrak{M} \cdot n + 1.$$

Donc, en multipliant par f^r :

$$f^p = \mathfrak{M} \cdot n + f^r;$$

puis

$$1^p + 2^p + \cdots + (n - 1)^p = \mathfrak{M} \cdot n + 1^r + 2^r + \cdots + (n - 1)^r. \quad \dots \quad (6)$$

Cela posé, si r n'est pas nul, on peut ajouter n^p au premier membre, n^r au second ; et l'on a

$$S_p = \mathfrak{M} \cdot n + S_r. \quad \dots \quad (7)$$

Si $r = 0$, le second membre de l'égalité (6) a la forme $\mathfrak{M} \cdot n + (n - 1)$ $= \mathfrak{M} \cdot n - 1$. Donc, ajoutant $n^p = \mathfrak{M} \cdot n$:

$$S_p = \mathfrak{M} \cdot n - 1 \quad (**). \quad \dots \quad (8)$$

(*) Nous venons d'examiner le cas de $n = p + 1$.

(**) Quand $n = 2$, la démonstration est en défaut ; mais la proposition subsiste. En effet, $1^p + 2^p = \mathfrak{M} \cdot 2 + 1 = \mathfrak{M} \cdot 2 - 1$.

QUELQUES THÉORÈMES

5. LEMME II. Si $n+1$ est un nombre premier, égal ou inférieur à $p+1$ (*), et que l'on fasse

$$p = nq' + r',$$

on a, si r' n'est pas nul,

$$S_p = \mathfrak{M}(n+1) + S_{r'},$$

et

$$S_p = \mathfrak{M}(n+1) - 1,$$

si $r' = 0$.

Un simple changement de lettres donne, pour le premier cas :

$$\begin{aligned} f^n &= \mathfrak{M}(n+1) + 1, \\ f^{nq'} &= \mathfrak{M}(n+1) + 1, \\ f^r &= \mathfrak{M}(n+1) + f^{r'}, \\ S_p &= \mathfrak{M}(n+1) + S_{r'}. \end{aligned} \quad \quad (9)$$

Si, au contraire, $r' = 0$:

$$f^r = f^{nq'} = \mathfrak{M}(n+1) + 1;$$

puis

$$S_p = \mathfrak{M}(n+1) + n,$$

ou

$$S_p = \mathfrak{M}(n+1) - 1 \quad \quad (10)$$

6. THÉORÈME IV. Si n est un nombre premier, supérieur à 2, et tel que $n-1$ ne divise point p , S_p est multiple de n .

Dans l'égalité (7), r est le reste de la division de p par $n-1$, reste qui n'est pas nul. Ainsi, $r < n-1$, ou $n > r+1$. D'après le Théorème I, $S_r = \mathfrak{M} \cdot n$. Donc aussi

$$S_p = \mathfrak{M} \cdot n.$$

7. THÉORÈME V. Si n est un nombre premier, supérieur à 2, et tel que $n-1$ divise p , S_p est un multiple de n , diminué de l'unité.

(*) On vient de voir ce qui se rapporte à $n+1 = p+1$.

8. THÉORÈME VI. Si $n + 1$ est un nombre premier, supérieur à 2, et tel que n ne divise point p, S_p est multiple de $n + 1$.

Mêmes démonstrations : Il suffit de remplacer la relation (7) par la relation (9), et le Théorème I par le Théorème II.

9. Remarque. Le Théorème II est un corollaire du Théorème VI; ou plutôt ces deux théorèmes n'en font qu'un. En effet, d'après le second :

$$1^p + 2^p + \cdots + (n - 1)^p + n^p = \mathfrak{M}(n + 1),$$

si $n + 1$ est premier et que n ne divise point p.

Changeant n en $n - 1$, on a cette proposition :

$$1^p + 2^p + \cdots + (n - 1)^p = \mathfrak{M} \cdot n,$$

si n est premier et que $n - 1$ ne divise point p. Ajoutant n^p au premier membre, on retrouve le Théorème II.

10. THÉORÈME VII. Si $n + 1$ est un nombre premier, supérieur à 2, et tel que n divise p, S_p est un multiple de $n + 1$, diminué de l'unité.

Cette propriété est comprise dans le Lemme II.

11. LEMME III. a étant un nombre impair, soit

$$S(a^\alpha, p) = 1^p + 2^p + 3^p + \cdots + (a^\alpha)^p.$$

On a

$$S(a^\alpha, p) = \mathfrak{M} \cdot a^\alpha + a^{\alpha-1} S(a, p) \quad \dots \quad \dots \quad \dots \quad \dots \quad \dots \quad (14)$$

Pour fixer les idées et simplifier l'écriture, prenons $a = 5$, $\alpha = 4$; de manière que

$$S(5^4, p) = 1^p + 2^p + 3^p + \cdots + 625^p.$$

Décomposons le second membre en 5 groupes, composés, chacun, de 125 termes, savoir :

$$1^p + 2^p + \cdots + 125^p, \quad 126^p + 127^p + \cdots + 250^p, \quad 251^p + 252^p + \cdots + 375^p,$$

$$376^p + 377^p + \cdots + 500^p, \quad 501^p + 502^p + \cdots + 625^p.$$

QUELQUES THÉOREMES

On a, par la formule du binôme :

$$\begin{aligned} 126^p &= \mathfrak{M} \cdot 125 + p \cdot 125^2 \cdot 1^{p-1} + 1^p, \\ 127^p &= \mathfrak{M} \cdot 125^2 + p \cdot 125 \cdot 2^{p-1} + 2^p, \\ &\dots \quad \dots \quad \dots \\ 250^p &= \mathfrak{M} \cdot 125^2 + p \cdot 125 \cdot 125^{p-1} + 125^p; \end{aligned}$$

puis, en observant que 125^2 est un multiple de 625 :

$$126^p + 127^p + \dots + 250^p = \mathfrak{M} \cdot 625 + p \cdot 125 \cdot S(125, p-1) + S(125, p). \quad (12)$$

De même :

$$\begin{aligned} 251^p + 252^p + \dots + 575^p &= \mathfrak{M} \cdot 625 + p \cdot 250 S(125, p-1) + S(125, p), \\ 576^p + 577^p + \dots + 500^p &= \mathfrak{M} \cdot 625 + p \cdot 575 S(125, p-1) + S(125, p), \\ 501^p + 502^p + \dots + 625^p &= \mathfrak{M} \cdot 625 + p \cdot 500 S(125, p-1) + S(125, p). \end{aligned}$$

Conséquemment :

$$1^p + 2^p + \dots + 625^p = \mathfrak{M} \cdot 625 + p \cdot 125 (1 + 2 + 5 + 4) S(125, p-1) + 5 S(125, p).$$

La somme $1 + 2 + 3 + 4 = \frac{4 \cdot 5}{2}$ est un multiple de 5 (*). Donc

$$S(625, p) = \mathfrak{M} \cdot 625 + 5 S(125, p),$$

ou

$$S(5^4, p) = \mathfrak{M} \cdot 5^4 + 5 S(5^3, p) (**).$$

De même :

$$S(5, p) = \mathfrak{M} \cdot 5^3 + 5 S(5^2, p),$$

$$S(5^2, p) = \mathfrak{M} \cdot 5^2 + 5 S(5, p).$$

Éliminant $S(5^3, p)$ et $S(5^2, p)$, on a

$$S(5^4, p) = \mathfrak{M} \cdot (5^4) + 5^3 S(5, p).$$

C. Q. F. D.

^{*}) Dans le cas général, cette somme devient $1 + 2 + 3 + \dots + (a-1) = \frac{(a-1)a}{2} = \mathfrak{M} \cdot a$, puisque a est impair.

^(**) En général

$$S(a^x, p) = \mathfrak{M} \cdot a^x + a S(a^{x-1}, p).$$

11. LEMME IV. Soit a un nombre premier, supérieur à 2 :

- 1° Si $a - 1$ ne divise point p , $S(a^x, p) = \mathfrak{M} \cdot a^x$;
- 2° Si $a - 1$ divise p , $S(a^x, p)$ est divisible par a^{x-1} , mais non divisible par a^x .

1° D'après le Théorème IV, si $a - 1$ ne divise point p , $S_p = \mathfrak{M} \cdot a$. Conséquemment, la relation

$$S(a^x, p) = \mathfrak{M} \cdot a^x + a^{x-1} S(a, p) \quad \quad (11)$$

prend la forme

$$S(a^x, p) = \mathfrak{M} \cdot a^x + \mathfrak{M} \cdot a^x = \mathfrak{M} \cdot a^x.$$

2° Si $a - 1$ divise p , $S(a, p) = \mathfrak{M} \cdot a - 1$ (Théorème V). Donc

$$S(a^x, p) = \mathfrak{M} \cdot a^x + \mathfrak{M} \cdot a^x - a^{x-1} = \mathfrak{M} \cdot a^x - a^{x-1} = \mathfrak{M} \cdot a^{x-1}.$$

En outre, la première partie de $S(a^x, p)$ est divisible par a^x ; la seconde ne l'est pas.

— 12. LEMME V. $a, b, c, \dots g$ étant des nombres impairs, premiers entre eux, deux à deux, on a

$$\begin{aligned} S(abc\dots g, p) &= \mathfrak{M} \cdot a + bc\dots g \cdot S(a, p) \\ &= \mathfrak{M} \cdot b + ac\dots g \cdot S(b, p) \\ &= \dots \end{aligned}$$

Considérons seulement trois nombres, a, b, c . Un groupement analogue à celui qui a été employé ci-dessus (10) donne

$$S(abc, p) = [1^p + 2^p + \dots + a^p] + [(a+1)^p + \dots + (2a)^p] + [(2a+1)^p + \dots + (5a)^p] + \dots + [(abc-a)^p + (abc-a+1)^p + \dots + (abc)^p].$$

Chaque groupe est un multiple de a , augmenté de $1^p + 2^p + \dots + a^p = S(a, p)$. D'ailleurs, il y a bc groupes; donc

$$\begin{aligned} S(abc, p) &= \mathcal{M}.a + bc S(a, p). \\ &= \mathcal{M}.b + ca S(b, p), \\ &= \mathcal{M}.c + ab S(c, p). \end{aligned} \quad (42)$$

13. LEMME VI. *Les mêmes choses étant posées que dans le Lemme V :*

1° Si les sommes $S(a, p)$, $S(b, p)$, $S(c, p), \dots$ sont, respectivement, divisibles par a, b, c, \dots , la somme $S(abc\dots g, p)$ est divisible par $abc\dots g$;

2^e Dans le cas contraire, $S(abc \dots g, p)$ n'est point divisible par $abc \dots g$.

4° Soient :

$$S(a, p) = \mathcal{M} . a, \quad S(b, p) = \mathcal{M} . b, \dots$$

Les relations (42) deviennent :

$$S(abc, p) = \mathfrak{M}.a = \mathfrak{M}.b = \mathfrak{M}.c.$$

Donc, par un théorème connu,

$$S(abc, p) = \mathfrak{N}(abc).$$

2° Si, dans la première de ces relations, $S(a, p)$ n'est point divisible par a , $S(abc, p)$ ne l'est pas non plus. Donc, etc.

14. THÉORÈME VIII. Soit $n = a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots$, a, b, c, \dots étant premiers, inégaux et impairs :

1° Si aucun des nombres $a - 1, b - 1, c - 1, \dots$ ne divise p , $S_p = M \cdot n$;
 2° Dans le cas contraire, S_n n'est pas divisible par n .

15. Corollaire. Si les nombres n , p sont impairs, et que p soit premier,

$$S_n = \mathfrak{N} \cdot n.$$

16 REMARQUE. Si l'on applique au nombre 2 les considérations précédentes, on trouve, en observant que $S(2, p) = 1^p + 2^p = \mathfrak{M} \cdot 2 + 1$:

$$1^\circ \quad S(2^\lambda, p) = \mathfrak{M} \cdot 2^{\lambda-1} \cdot (\lambda > 1);$$

2° Soit $n = 2^\lambda a^\alpha b^\beta c^\gamma \dots$. Si aucun des nombres $a - 1, b - 1, c - 1, \dots$ ne divise p , $S_p = \mathfrak{M} \cdot \left(\frac{n}{2}\right)$;

3° Dans le cas contraire, S_p n'est point divisible par $\frac{n}{2}$.

17. Vérifications. I. $n = 3^2 \cdot 5^3 = 4125$, $p = 3$. On a

$$S_3 = \left(\frac{4125 \cdot 4126}{2} \right)^2 = 4125^2 \cdot 563^2 = \mathfrak{M} \cdot 4125.$$

II. $n = 3^2 \cdot 5^3 = 4125$, $p = 4$.

La formule

$$S_4 = \frac{n(n+1)(2n+1)(5n^2+5n-1)}{30}$$

devient, dans ce cas particulier,

$$S_4 = \frac{4125 \cdot 4126 \cdot 2251 [\mathfrak{M} \cdot 4125 - 1]}{30} = 75 \cdot 563 \cdot 2251 [\mathfrak{M} \cdot 4125 - 1];$$

il est clair que le second membre n'est pas divisible par 4125.

III. $n = 5^3 \cdot 7 = 875$, $p = 5$.

On a

$$S_5 = \frac{875^2 \cdot 876^2 [\mathfrak{M} \cdot 875 - 1]}{12} = 875^2 \cdot 876 \cdot 75 [\mathfrak{M} \cdot 875 - 1] = \mathfrak{M} \cdot 875.$$

IV. $n = 5^3 \cdot 7 = 875$, $p = 4$.

D'après ces valeurs,

$$S_4 = \frac{875 \cdot 876 \cdot 1751 [\mathfrak{M} \cdot 875 - 1]}{30} = 175 \cdot 146 \cdot 1751 [\mathfrak{M} \cdot 875 - 1];$$

le second membre n'est pas divisible par 875.

V. $n = 2 \cdot 5^3 \cdot 7 = 1750$, $p = 5$.

Par suite,

$$\begin{aligned} S_5 &= \frac{1}{12} 1750^2 \cdot 1751^2 [2 \cdot 1750^2 + 2 \cdot 1750 - 1] \\ &= \frac{1}{5} 875^2 \cdot 1751^2 \cdot 5059\,001 = 875^2 \cdot 1751^2 \cdot 1019\,667 = \mathfrak{M} \cdot \left(\frac{n}{2}\right). \end{aligned}$$

VI. $n = 2 \cdot 5^3 \cdot 7 = 1750$, $p = 4$.

On trouve

$$S_4 = \frac{1}{50} 1750 \cdot 1751 \cdot 5501 [\mathfrak{M} \cdot 1750 - 1] = 175 \cdot 1751 \cdot 1167 [\mathfrak{M} \cdot 1750 - 1];$$

ce nombre n'est pas divisible par $\frac{n}{2}$.

18. THÉORÈME IX. Si n est un nombre premier, supérieur à 2, et tel que $n - 1$ ne divise point $p + p'$, la quantité

$$S = 1^p (n - 1)^{p'} + 2^p (n - 2)^{p'} + \cdots + (n - 1)^p 1^{p'} \quad \dots \quad (11)$$

est multiple de n .

Le terme général est

$$f^p (n - f)^{p'} = f^p [\mathfrak{M} \cdot n + (-f)^{p'}] = \mathfrak{M} \cdot n + (-1)^{p'} f^{p+p'}.$$

Donc

$$S = \mathfrak{M} \cdot n + (-1)^{p'} [1^{p+p'} + 2^{p+p'} + \cdots + (n - 1)^{p+p'}] = \mathfrak{M} \cdot n + (-1)^{p'} [S_{p+p'} - n^{p+p'}]. \quad (12)$$

D'après le Théorème IV, $S_{p+p'} = \mathfrak{M} \cdot n$; puis $S = \mathfrak{M} \cdot n$.

19. THÉORÈME X. Si n est un nombre premier, supérieur à 2, et tel que $n - 1$ divise $p + p'$, la quantité S égale un multiple de n , diminué de $(-1)^{p'}$.

On a, par le Théorème V :

$$S_{p+p'} = \mathfrak{M} \cdot n.$$

Donc

$$S = \mathfrak{M} \cdot n - (-1)^{p'}.$$

20. Remarque. S est une fonction symétrique de p et de p' ; conséquemment,

$$S = \mathfrak{M} \cdot n - (-1)^p \text{ (*).}$$

*) $p + p'$ est pair; donc p et p' sont de même parité.

21. THÉORÈME XI. Si n est un nombre impair, et que p, p' soient de parités contraires, n divise S .

Dans le second membre de la formule (14), la somme de deux termes également éloignés des extrêmes est

$$f^p(n-f)^{p'} + f^{p'}(n-f)^p = \mathfrak{M} \cdot n + f^{p+p'} [(-1)^{p'} + (-1)^p] = \mathfrak{M} \cdot n,$$

parce que le binôme entre parenthèses est nul. D'ailleurs, n étant *impair*, la somme S est composée d'un nombre *pair* de termes. Donc enfin

$$S = \mathfrak{M} \cdot n.$$

22. THÉORÈME XII (Théorème d'Hermite (*)). n étant un nombre entier, et x un nombre quelconque,

$$E(x) + E\left(x + \frac{1}{n}\right) + \dots + E\left(x + \frac{n-1}{n}\right) = E(nx) \quad \dots \quad (15)$$

Si l'on évalue x à moins de $\frac{1}{n}$, on aura

$$a + \frac{p}{n} \leqslant x < a + \frac{p+1}{n}; \quad \dots \quad (14)$$

a étant la partie entière de x (**), et $\frac{p}{n}$ une fraction proprement dite.

De là résultent les valeurs suivantes :

$$E(x) = a, \quad E\left(x + \frac{1}{n}\right) = a, \quad \dots, \quad E\left(x + \frac{n-p-1}{n}\right) = a,$$

$$E\left(x + \frac{n-p}{n}\right) = a + 1 \text{ (***)}, \quad E\left(x + \frac{n+1-p}{n}\right) = a + 1, \quad \dots, \quad E\left(x + \frac{n-1}{n}\right) = a + 1.$$

(*) L'illustre Géomètre a bien voulu me le communiquer.

(**) Elle peut être nulle.

(***) En effet, les relations (14) donnent

$$x + \frac{n-p}{n} \geqslant a + 1.$$

Donc

$$E(x) + E\left(x + \frac{1}{n}\right) + \cdots + E\left(x + \frac{n-1}{n}\right) = (n-p)a + p(a+1) = na + p. \quad (15)$$

Et comme, d'après les relations (14), nx est compris entre $na + p$ et $na + p + 1$, le second membre de l'égalité (15) se réduit à $E(nx)$.

23. THÉORÈME XIII. *Si l'on conserve les dénominations employées dans le Théorème XII, et que l'exposant k soit un nombre entier, on aura*

$$[E(x)]^k + \left[E\left(x + \frac{1}{n}\right)\right]^k + \cdots + \left[E\left(x + \frac{n-1}{n}\right)\right]^k = (n-p)[E(x)]^k + p[1 + E(x)]^k. \quad (16)$$

Même démonstration.

24. Corollaire. *Si x est compris entre 0 et 1 :*

$$[E(x)]^k + \left[E\left(x + \frac{1}{n}\right)\right]^k + \cdots + \left[E\left(x + \frac{n-1}{n}\right)\right]^k = E(nx). \quad (17)$$

En effet, $E(x) = 0$; donc le second membre de l'égalité (16) se réduit à $p = E(nx)$.

25. Remarque. *La fonction de k, formant le premier membre, est indépendante de k.*

26. THÉORÈME XIV. *Si le nombre entier n croît indéfiniment, la quantité*

$$\frac{1}{n} \left[x^p + \left(x + \frac{1}{n}\right)^p + \cdots + \left(x + \frac{n-1}{n}\right)^p \right]$$

tend vers

$$\frac{1}{p+1} [(x+1)^{p+1} - x^{p+1}] \quad (*).$$

(*) Probablement, cette propriété n'est pas nouvelle. Quoi qu'il en soit, comme je l'écrivais, naguère, à M. Hermite : « depuis cinquante ans, j'aurais dû la découvrir ; mais on « pense rarement aux choses simples ».

En général,

$$(x + n\delta)^{p+1} - x^{p+1} = \frac{p+1}{1} \delta S_p + \frac{(p+1)p}{1 \cdot 2} \delta^2 S_{p-1} + \cdots + \frac{p+1}{1} \delta^p S_1 + n\delta^{p+1} (*).$$

Si donc $\delta = \frac{1}{n}$:

$$(x + 1)^{p+1} - x^{p+1} = \frac{p+1}{1} \frac{S_p}{n} + \frac{(p+1)p}{1 \cdot 2} \frac{S_{p-1}}{n^2} + \cdots + \frac{p+1}{1} \frac{S_1}{n_p} + \frac{1}{n^p}.$$

La somme S_{p-1} est comprise entre $n x^{p-1}$ et $n(x+1)^{p-1}$; donc $\lim \frac{p-1}{n^2} = 0$. De même pour tous les termes qui suivent le premier. Et comme le nombre de ces termes est constant, on a

$$(x + 1)^{p+1} - x^{p+1} = (p+1) \lim \frac{S_p}{n}.$$

27. Corollaire. Si n croît indéfiniment, la quantité

$$\left(\frac{1}{n}\right)^p + \left(\frac{2}{n}\right)^p + \cdots + \left(\frac{n-1}{n}\right)^p$$

tend vers $\frac{1}{p+1}$.

28. THÉORÈME XV. $\alpha, \beta, \gamma, p, q$ étant des nombres entiers, soit

$$A = (\alpha^2 + \gamma^2)^2 p^2 - 2[(\alpha^2 + \beta^2 + \gamma^2)\gamma^2 - \alpha^2\beta^2]pq + (\beta^2 + \gamma^2)^2 q^2 \dots \quad (18)$$

Le nombre A est la somme de deux carrés : 1° si $\alpha^2 + \beta^2 + \gamma^2$ est un carré ; 2° si pq est un carré.

1° Multipliant les deux membres par $(\alpha^2 + \gamma^2)^2$, on trouve

$$(\alpha^2 + \gamma^2)^2 A = \{(\alpha^2 + \gamma^2)^2 p - [(\alpha^2 + \beta^2 + \gamma^2)\gamma^2 - \alpha^2\beta^2]q\}^2 + 4\alpha^2\beta^2\gamma^2(\alpha^2 + \beta^2 + \gamma^2)q^2. \quad (19)$$

D'après l'hypothèse, le second membre est une somme de deux carrés ; donc A, divisant cette somme, est aussi la somme de deux carrés ;

2° L'égalité (18) équivaut à

$$A = [(\alpha^2 + \gamma^2)p - (\beta^2 + \gamma^2)q]^2 + 4\alpha^2\beta^2pq;$$

et la propriété est démontrée.

(*) *Cours d'Analyse*, p. 70. Ici, la notation S_p représente

$x^p + (x + \delta)^p + (x + 2\delta)^p + \cdots + (x + \overline{n-1}\delta)^p$.

29. Remarques. I. Généralement, $(\alpha^2 + \gamma^2)^2 A$ est la somme de quatre carrés.

II. Si l'on suppose

$$p = (\alpha^2 + \beta^2 + \gamma^2)\gamma^2 - \alpha^2\beta^2, \quad q = (\alpha^2 + \gamma^2)^2,$$

chacun des nombres A , $(\alpha^2 + \gamma^2)^2 A$ devient une somme de trois carrés.

30. THÉORÈME XVI. Soit

$$B = (\alpha^2 + \gamma^2)^2 p^2 + 2[(\alpha^2 + \beta^2 + \gamma^2)\gamma^2 - \alpha^2\beta^2]pq + (\beta^2 + \gamma^2)^2 q^2 \dots \dots \quad (20)$$

1° Si pq est un carré, B égale la somme de quatre carrés;

2° Si, en outre, $\alpha^2 + \beta^2 + \gamma^2$ est un carré, B égale la somme de deux carrés.

Pour établir ces deux propositions, il suffit d'écrire ainsi la dernière formule :

$$B = [(\alpha^2 + \gamma^2)p - (\beta^2 + \gamma^2)q]^2 + 4(\alpha^2 + \beta^2 + \gamma^2)\gamma^2 pq.$$

P. S. (Septembre 1884.) M. F.-J. Lionnet, cité au commencement de cette Note, vient de mourir à Paris.

